



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 291-2022
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2022.RRGR.431

Déposée le : 08.12.2022

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Lerch (Langenthal, UDC) (porte-parole)
Bauer (Wabern, PS)
von Bergen (Uetendorf, PEV)
de Meuron (Thun, Les Verts)
Flück (Interlaken, PLR)
Grädel (Schwarzenbach BE/Huttwil, UDF)
Jost-Morandi (Herzogenbuchsee, PVL)
Mühlemann (Grasswil, Le Centre)

Cosignataires : 2

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Classification : -

Où en est la politique du troisième âge post-coronavirus dans le canton de Berne ?

La pandémie de COVID-19 a été particulièrement éprouvante pour les personnes âgées, et ce tant pour celles qui vivent chez elles que pour les pensionnaires des établissements médico-sociaux. Elle a peut-être amené bon nombre d'entre elles à repenser leur futur environnement et leur futur habitat. Compte tenu des mutations potentiellement profondes qui se sont opérées durant cette période, il serait utile de réaliser une enquête permettant d'analyser les éventuels nouveaux besoins des personnes âgées. Si des données fiables devaient déjà être disponibles en la matière, elles pourraient être prises en compte directement dans le rapport sur la politique du troisième âge, qui bénéficierait d'une mise à jour, ou dans une stratégie cantonale du troisième âge.

Ces dernières années, des forums du troisième âge soutenus par le canton ont été organisés dans les arrondissements administratifs de la Haute-Argovie et du Seeland. Toutes les parties prenantes s'accordent à dire que ces rencontres sont précieuses et apportent une réelle plus-value. Lancées sous forme de projets pilotes, elles rassemblent tous les partenaires régionaux dont les activités se consacrent aux seniors. Au vu de ces expériences positives mais aussi des enseignements tirés de la pandémie, il est légitime de se demander si ce type de forums, en tant que plateformes dédiées aux problématiques du grand âge, ne devraient pas voir le jour dans tous les arrondissements administratifs et ainsi concerner l'ensemble du territoire cantonal.

Partant, le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Le Conseil-exécutif est-il aussi d'avis que la politique du troisième âge du canton de Berne nécessite d'être réévaluée après ces années de pandémie qui se sont avérées particulièrement difficiles pour nos aînés ?
2. Le Conseil-exécutif est-il prêt à recenser de manière conséquente les besoins actuels des personnes âgées en impliquant l'ensemble des actrices et acteurs du secteur (fournisseuses et fournisseurs de prestations de soins résidentiels et ambulatoires, groupes d'intérêts, organisations du troisième âge, institutions de formation, milieux scientifiques) ?
3. Le Conseil-exécutif est-il prêt, sur la base du recensement visé au point 2, à intégrer les résultats de ces travaux dans le rapport sur la politique du troisième âge qui devra vraisemblablement être révisé ou dans une stratégie cantonale du troisième âge qui resterait à élaborer ?
4. Quelle suite sera réservée aux forums du troisième âge mis en place dans certaines régions (Haute-Argovie et Seeland) en tant que projets pilotes et dont l'utilité est saluée par l'ensemble des parties prenantes ? Le Conseil-exécutif est-il disposé, dans un avenir proche, à soutenir cette initiative et à l'étendre à l'ensemble du canton ?

Destinataires

– Grand Conseil